

Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

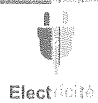
Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX23700345600173-07TPE01

FM 2 I
348 ROUTE DE VILLEFRANCHE
46100 FAYCELLES Cedex 0

Facture du 25/08/2025
n° 10233760530



Montant Hors TVA	446,97 €
Montant TVA (payée sur les débits)	87,22 €

Facture TTC	534,19 €
-------------	----------

Montant total à payer (TTC)	534,19 €
-----------------------------	----------

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 25/10/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 24/09/2025

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.
Conformément à la loi de finances 2025, à compter du 01/08/2025, la TVA sur l'abonnement d'électricité évolue de 5,5% à 20% et le tarif plein de l'accise diminue (2,998 c€/kWh).

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 3189163705
Compte commercial : 1-7K59W12

Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 750055071

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 36kVA

Nom du client
FM 2 I

Lieu de consommation
Référence acheminement : 23496816183226
LIEU DIT LA CROIX DE SALISSARD
46100 FAYCELLES
Code site : BATIMENT BAS

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	534,19 €
à partir du :	09/09/2025

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 25421166972 XX

Détail de votre facture du 25/08/2025 n° 10233760530

Document à conserver 10 ans

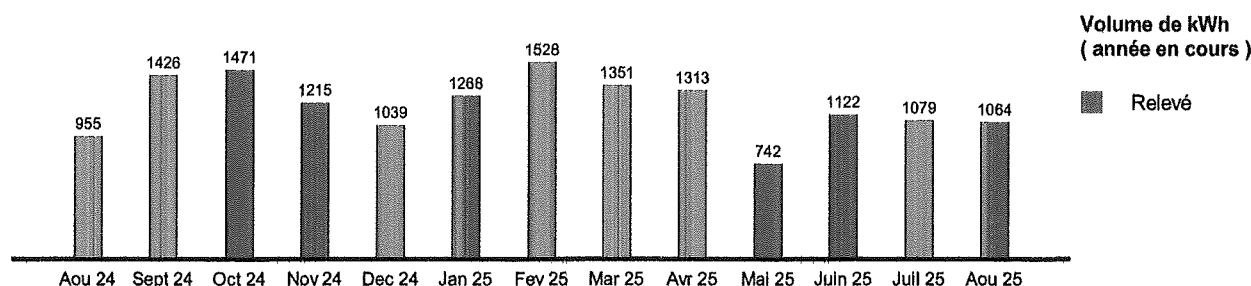
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 36kVA
Réf. de votre contrat 1-7K59WGU
Prix réglementés
Souscrit depuis le 20/04/2018

Données Point de Livraison

LIEU DIT LA CROIX DE SALISSARD 46100 FAYCELLES
Réf Acheminement Electricité : 23496816183226
Code site : BATIMENT BAS

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				362,69 €	HT
Abonnement Electricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	79,86 €	Taux de TVA
Abonnement		du 01/08/2025 au 30/09/2025	39,93 €/mois	79,86 €	20,00 %
Consommation (HT)		Période	Consom 2 143 kWh	Prix unitaire HT	102,83 €
Electricité Période unique		du 24/06/2025 au 31/07/2025	1 354 kWh	13,220 c€/kWh	179,00 €
Electricité Période unique		du 01/08/2025 au 23/08/2025	789 kWh	13,160 c€/kWh	103,83 €
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 68,41 €, et la part variable est de 31,85 €					

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				84,28 €	Hors TVA
Accise sur l'Electricité		Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Accise sur l'Electricité		du 24/06/2025 au 31/07/2025	1 354 kWh	3,37000 c€/kWh	45,63 €
Accise sur l'Electricité		du 01/08/2025 au 23/08/2025	789 kWh	2,99800 c€/kWh	23,65 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement		du 24/06/2025 au 24/08/2025	68,41	21,93 %	15,00 €
Total Hors TVA pour ce site				446,97 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			Assiette	87,22 €	
TVA à 5,50%			15,00 €	0,83 €	
TVA à 20,00%			431,97 €	86,39 €	
Total TTC pour ce site				534,19 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 221 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 0H54-7H24 12H54-14H24

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 36,0

Index (relevés / initiaux)	Index de début	Index de fin
Base	73545 le 24/06/2025	74624 le 24/07/2025
Base	74624 le 24/07/2025	75688 le 24/08/2025

Détail de votre facture du 25/08/2025 n° 10233760530**Données contrat**

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option

Base 36kVA

Réf. de votre contrat 1-7K59WGU

Prix réglementés

Souscrit depuis le 20/04/2018

Données Point de Livraison

LIEU DIT LA CROIX DE SALISSARD 46100 FAYCELLES

Réf Acheminement Electricité : 23496816183226

Code site : BATIMENT BAS

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites**Résiliation**

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal), 1,6% biomasse : 0,8% France (dont 0,8% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas), 0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr